

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
Siège social : 5bis, Rue Mohamed Badra - Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 31 Décembre 2004 accompagnés de l'avis du Commissaire Aux Comptes Mr. Noureddine HAJJI sur les résultats provisoires.

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2004
(unité: en milliers de dinars)

ACTIF

	Notes	31/12/2004	31/12/2003
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	156	1 354
Créances sur les établissements bancaires & financiers	1	6 354	12 235
Créances sur la clientèle	2	214 881	183 590
Portefeuille d'investissement	3	25 272	23 780
Valeurs immobilisées	4	5 150	5 341
Autres actifs	5	12 926	13 084
TOTAL ACTIF		264 739	239 384
PASSIF			
Banque centrale & CCP		-	-
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	6	30 719	37 232
Dépôt & avoirs de la clientèle	7	2 882	2 398
Emprunts & ressources spéciales	8	99 473	71 201
Autres passifs	9	2 824	1 568
TOTAL PASSIF		135 898	112 399
CAPITAUX PROPRES			
Capital		90 000	90 000
Réserves		34 087	33 805
Actions propres		(840)	(840)
Résultat reporté		953	2
Résultat de la période		4 641	4 018
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10	128 841	126 985
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		264 739	239 384

BTE-(Suite)-

Etat des engagements hors Bilan

Arrêté au 31 Décembre 2004

(unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2004	31/12/2003
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	11	31 189	31 866
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		31 189	31 866
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		10 411	16 989
Engagements sur titres		1 752	88
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		12 163	17 077
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagements de financement reçus	12	37 820	51 472
Garanties reçues		0	176
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		37 820	51 648

Etat de résultat

Exercice clos le 31 décembre 2004

(Unité: en milliers de dinars)

	Notes	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2004	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2003
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	13	16 087	14 132
Commissions		351	311
Revenus du portefeuille d'investissement	14	1003	532
Total produits d'exploitation bancaire		17 441	14 975
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilés	15	(6 888)	(5 197)
Commissions encourues		(6)	(12)
Total charges d'exploitation bancaire		(6 894)	(5 209)
PRODUIT NET BANCAIRE		10 547	9 766
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	16	(1 166)	(827)
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	17	(434)	(619)
Autres produits d'exploitation		58	29
Frais de personnel		(2 276)	(2 290)
Charges générales d'exploitation		(877)	(1 015)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(325)	(490)
RESULTAT D' EXPLOITATION		5 527	4 554
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(1)	(71)
Impôts sur les sociétés		(885)	(465)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		4 641	4 018
RESULTAT NET DE LA PERIODE		4 641	4 018

BTE-(Suite)-

Etat de flux de trésorerie
Exercice clos le 31 décembre 2004
(Unité: en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2004	Exercice 2003
ACTIVITE D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaires encaissés		15 059	13 121
Charges d'exploitation bancaires décaissées		(5 731)	(4 951)
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		9 000	5 650
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		(28 931)	(24 120)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		(204)	0
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		(2 397)	(4 025)
Autres flux de trésorerie		(30)	(4)
Impôt sur les sociétés		(834)	(3)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(14 068)	(14 332)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		940	532
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		(1 926)	241
Acquisitions/cessions sur immobilisations		(48)	(1 807)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(1 034)	(1 034)
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'emprunts sur marché public		20 000	-
Remboursement d'emprunt marché public		(2 000)	-
Augmentation/diminution ressources spéciales		9 301	1 510
Dividendes versés		(2 766)	(2 384)
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		24 535	(874)
Incidence variation de valeurs sur les liquidité et équivalents de liquidités		(1)	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		9 433	(16 240)
Liquidités et équivalents en début d'exercice	18	(9 963)	6 277
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice		(531)	(9 963)

BTE-(Suite)-

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et la norme comptable bancaire NC 21 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et N° 2001-12.

2. BASES DE MESURE

Les états financiers de la BTE sont élaborés conformément au principe du coût historique.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1 Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts postcomptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2-Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.3-Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement.

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat à mesure qu'elles sont courues, et ce lorsqu'il y a une assurance quant à leur recouvrement intégral.

3.4-EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.4.1-Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivants :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

BTE-(Suite)-

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

3.4.2-Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.5-OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères concernent, pour l'essentiel, des opérations effectuées sur des emprunts extérieurs.

Ces emprunts sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du coût historique à la bonne date d'utilisation.

Les actifs et passifs au titre desquels la banque encourt le risque de change sont évalués à la date d'arrêté au taux en vigueur à cette date. Les pertes éventuelles dégagées font l'objet de provisions ou de réajustement des devises.

3.6-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation : 2,5 %
- Mobilier de bureaux : 20 %
- Matériel de bureaux : 10 %
- Matériel de transport : 20 %
- A. A. et installations : 10 %
- Matériel informatique : 15 %
- Logiciel : 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

4.1-ACTIFS

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT et créances sur les établissements bancaires et financiers

Conformément à la norme NCT 21, il a été procédé au reclassement des avoirs et des créances sur les établissements bancaires et financiers de la rubrique Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT à la rubrique Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
Avoirs et créances / BCT	156	1 354
Créances sur les établissements bancaires et financiers	6 354	12 235
Créances sur les établissements bancaires	-	4 000
Avoirs chez les correspondants locaux	3 314	4 182
Créances sur les établissements financiers	3 040	4 053

Note 2 : Créances sur la clientèle.

Au 31/12/2004, les créances sur la clientèle totalisent 214 881 KDT se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
Prêts à long et moyen termes	209 183	178 186
Crédits court terme	2 298	0
Compte courant	239	721
Leasing	11 127	9 713
Créances en valeur brute	222 847	188 620
Agios réservés	-5 848	-3 811
Provisions	-2 118	-1 219
Créances sur la Clientèle	214 881	183 590

BTE-(Suite)-

Note 3 : Portefeuille titres d'investissement

L'évolution du poste titres d'investissement se présente comme suit :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
Titres cotés	4 608	4 608
Titres non cotés	21 945	20 019
Titres de participation	26 553	24 627
Agios réservés	-	-
Provisions	-1 281	-847
Total net	25 272	23 780

Note 4 : Valeurs Immobilisées

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
Immobilisations	7 439	7 480
Amortissements	-2 289	-2 139
Total net	5 150	5 341

Note 5 : Autres postes d'actif

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
Créances prises en charge par l'Etat	10 264	10 565
Personnel	136	134
Comité d'entreprise	1 246	1 326
Etat et collectivités locales	1 025	796
Tiers et débiteurs	171	94
Charges reportées	84	169
Total	12 926	13 084

4.2-PASSIFS**Note 6 : Dépôts&avoirs des établissements bancaires & financiers**

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
BCT emprunt interbancaire Dinars	4 001	19 500
Autres banques	26 718	17 732
Total	30 719	37 232

Note 7 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
Comptes courants à vue	1 252	549
Comptes frais divers	173	183
Compte courant/Leasing	35	94
Dépôts à terme	1 422	1 572
Total	2 882	2 398

Note 8 : Emprunts et ressources spéciales

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
Encours emprunts extérieurs	69 362	59 911
Frais financiers /lignes de crédit	1 388	1 169
Encours emprunts obligataires	28 000	10 000
Frais financiers /emprunts obligataires	723	121
Total	99 473	71 201

Note 9 : Autres passifs

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
Organismes sociaux	110	115
Personnel	275	246
Etat et collectivités locales	151	178
Fonds couverture risque change	422	151
Autres créditeurs	954	376
Provision pour risque	28	37
Impôts sur les sociétés I/S	884	465
Total	2 824	1 568

BTE-(Suite)-

4.3-CAPITAUX PROPRES**Note 10 : Capitaux propres**

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
Capital	90 000	90 000
Réserves	34 087	33 805
Rachat actions propres	-840	-840
Résultats reportés	953	2
Résultat net de l'exercice	4 641	4 018
Total	128 841	126 985

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 11 : Cautions, Avals et autres garanties données**

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
Garanties s/emprunt obligataire	7 633	9 691
Garanties s/ billets de trésorerie	22 400	22 000
Autres garanties	1 156	175
Total	31 189	31 866

Note 12 : Engagements de financement reçus

Les engagements de financement reçus correspondent à une ligne de crédit auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) utilisée partiellement, le solde non encore utilisé au 31 décembre 2004 s'élève à 37 820 mille dinars.

4.5- ETAT DE RESULTAT**Note 13: Intérêts & revenus assimilés**

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
Opérations de trésorerie et interbancaire	182	41
Intérêts sur prêts	14 666	13 268
Revenus Leasing	976	600
Commissions à caractère d'intérêts	263	223
Total	16 087	14 132

Note 14 : Revenus du portefeuille d'investissement

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
Dividendes	786	306
Plus-values sur titres	217	226
Total	1 003	532

Note 15 : Intérêts et charges assimilées

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
Opérations de trésorerie et interbancaire	1 625	1 149
Intérêts sur emprunts extérieurs	2 718	2 768
Commissions sur emprunts extérieurs	1 029	481
Charges sur emprunts obligataires	1 450	725
Intérêts/dépôts	66	74
Total	6 888	5 197

Note 16 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Libellé	31/12/2004	31/12/2003
Pertes courues sur intérêts	-299	-451
Pertes courues sur principal prêt	-6	-2
Dotations aux provisions sur prêts	-898	-355
Dotations aux provisions Leasing	-	-
Reprises aux provisions Leasing	-	50
Pertes courues en Leasing	-1	-78
Reprises de valeurs	38	9
Total	-1 166	-827

BTE-(Suite)-

Note 17 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

<u>Libellé</u>	<u>31/12/2004</u>	<u>31/12/2003</u>
Dotations aux provisions sur titres	-434	-619
Total	-434	-619

Note 18 : Liquidités et Equivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités arrêtées au 31-12-04 ont inclus, conformément à la NCT 21 relative à la présentation des états financiers dans les établissements financiers les placements et les emprunts effectués sur le marché monétaire et dont l'échéance est inférieure à 3 mois.

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004**

En application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats couvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2004. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers provisoires.

Nous avons effectué cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers provisoires annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 27 janvier 2005

Le commissaire aux comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI